

RIPOSTONS À L'AUTORITARISME

extrait de :



FARID EL YAMNI

MAI 2019

En Février 2019, le 4ème rapport du collège d'experts mandaté par la cour d'appel tombe enfin. L'intervention d'un tiers est ENFIN reconnue comme un élément déclenchant du coma et du décès.

*Prise de parole lors d'une rencontre nationale intitulée
« Ripostons à l'autoritarisme », en pleine répression des Gilets Jaunes.*

Bonjour à tous et à toutes,

Je suis Farid El Yamni, le frère de Wissam El Yamni, tabassé à mort dans un couloir du commissariat le jour de l'an 2012 à Clermont-Ferrand.

Depuis 7 ans, avec le comité justice et vérité pour Wissam, nous nous battons pour faire reconnaître la vérité sur les circonstances de la mort de Wissam parce que l'on considère que fermer les yeux sur les tortures qu'il a subi, c'est le tuer une seconde fois et c'est peut-être aussi tuer ce qu'il y a de plus précieux en nous.

Pendant longtemps, je me suis concentré à travers mes interventions ici et là sur la question des fausses expertises judiciaires parce qu'il me semblait que même au niveau des militants les gens ne se rendaient pas compte de la perversité de nombreux experts et que le système leur permet d'agir comme bon leur semble. Mais je pense aujourd'hui qu'il y a une autre urgence. Déconstruire le mythe d'une police des polices intransigeante. Se déconstruire soi-même, sortir des illusions.

Je pense aujourd'hui plus que jamais, qu'il me faut, qu'il nous faut insister sur l'imposture, oui l'imposture de la police des polices surtout dans le contexte des violences policières que subissent les gilets jaunes parce que c'est elle qui participe à tout cela. C'est elle qu'il faut viser, c'est elle qui n'est jamais attaquée, c'est elle plus que la police, plus que les politiques, qui se sent intouchable.

On ne peut pas combattre les violences policières sans combattre ce qui structure son impunité et qui permet à des policiers de s'autoriser à étrangler une personne menottée, à tabasser une femme à terre ou à éborgner des manifestants ou à jeter un pavé sur une foule dont on a interdit des protections.

Venons-en aux faits.

Le jour de l'an 2012, Wissam retrouve des amis d'enfance sur le parking de son quartier d'enfance.

Wissam jette une pierre sur un véhicule de police, il est 3h20 du matin

Wissam est interpellé rapidement selon les témoins à l'entrée du parking de l'école Jean de la Fontaine à Clermont-Ferrand une centaine de mètres plus loin. Arrêté par surprise, il est menotté face contre terre, des policiers qui arriveront sur les lieux diront qu'il était calme. Étonnamment, il n'est pas emmené directement au commissariat.

Les violences commencent.

Il y avait 25 policiers dans le parking, 2 policiers l'emmènent au commissariat, ce qui est la preuve que Wissam était calme. Le policier qui a interpellé Wissam reste avec lui au niveau de la banquette arrière, ce policier n'aura pas la moindre égratignure de ce qui est une autre preuve de son calme. Wissam a dû continuer à subir des violences durant ce transport.

Une autre voiture accompagne la voiture canine qui transporte Wissam.

Arrivé au commissariat, plusieurs policiers affirment qu'il était encore conscient, un policier affirmera même qu'il parlait encore.

Selon les témoins du commissariat, les policiers des deux voitures vont le porter pour le lâcher brusquement dans le couloir du commissariat, le tabasser à coups de pieds alors qu'il était au sol, allongé, menotté.

Wissam va crier, hurler de souffrance, mais les coups vont continuer malgré les hurlements, jusqu'à ce qu'il tombe dans le coma.

Le 9 Janvier 2012, il meurt environ une dizaine de jours après son interpellation.

Sept ans après les faits, la justice refuse toujours d'entendre les témoins du commissariat sans passer par la police des polices qui affirme que ces derniers n'ont rien vu, rien entendu. Mais nous n'avons pas le même son de cloche...

Des policiers qui étaient ce soir là, nuit de la Saint-Sylvestre censés le protéger des autres et surtout de lui-même un soir de réveillon lui ont ôté la vie dans la joie et la bonne humeur.

En Avril 2013, les conclusions de la contre-autopsie rendue publique dédouane totalement les policiers en expliquant que Wissam est mort de drogue alors qu'il était en réalité en dessous du seuil de positivité c'est comme si on vous disait qu'une personne meurt d'un coma éthylique alors qu'il est négatif à l'éthylotest.

Au même moment, toujours en Avril 2013, le plus haut gradé présent ce soir là reçoit au nom de la république, par le préfet de la république lui-même, la médaille d'honneur de la république.

Alors la police des polices en profite. C'est le bon moment pour mettre le coup de grâce pour que l'on ne puisse pas se relever.

Le même policier de la police des polices qui a dédouané les policiers, s'auto-administrera la commission rogatoire qui doit mener à l'expertise technique ordonnée par la chambre d'instruction. Si elle avait été faite correctement, cette dernière devait montrer que la police a antidaté des photos dans le dossier judiciaire pour dissimuler des marques de coups en prenant des photos prises à la fin de son hospitalisation pour les placer dans le procès verbal daté au 1^{er} janvier. Et alors qu'il n'a rien d'un expert, il dira en Juin 2013 dans un verbiage extraordinaire que les photos du procès verbal daté au 1^{er} janvier sont bien du 1^{er} janvier.

Et pourtant, il ment clairement mais comme beaucoup, il croit qu'étant donné que le corps est enterré, que la famille est calme, conciliante et visiblement esseulée et que le dernier médecin légiste a enlevé toute responsabilité dans les violences et la mort de Wissam, il peut se permettre de mentir, et d'enterrer également cette histoire de photographies antidatées sans aucune conséquence. Au pire la famille protestera un temps et finira par entrer dans le rang.

Le juge ferme les yeux sur ce mensonge évident, il valide ce rapport bidon de la police des polices qui n'a ni queue ni tête et de toute façon l'affaire est désormais pliée à leurs yeux. Alors à quoi bon ?

On avait appelé au calme jusque là, on était calme jusque là.

On a tendu la main et on nous a craché de dessus.

On torture mon frère.

On dit qu'il est mort de drogues.

On trafique les preuves.

On nous fait passer pour des menteurs, pour des capricieux, pour des ingrats.

On nous laisse sans défense, sur le caniveau et on donne des médailles d'honneur à des policiers qui mentent, qui ont du sang et la responsabilité d'un mort.

Notre gentillesse, notre confiance étaient alors perçues comme une faiblesse. Notre amour dans le mythe républicain protecteur était un suicide.

L'histoire des photos n'est donc pas terminée au grand dam de la police des polices.

La 3ème juge d'instruction, beaucoup moins naïve, beaucoup plus intelligente et beaucoup plus honnête surtout, relèvera, que la police des polices n'avait pas à faire cette expertise n'étant pas un expert technique.

Estimant ces investigations je cite « insuffisantes », elle mandate en avril 2014 un expert informatique.

La justice va vite changer ce juge à croire qu'elle faisait trop honnêtement son travail.

7 ans et demi après, Voici le constat que nous faisons :

Dans notre affaire, la police des polices a couvert le crime. Dans notre affaire, la police des polices a filtré des preuves.

Demander qu'une justice non violente soit rendue alors que notre proche ne vivra plus est déjà un effort mais pour eux c'est déjà trop.

Entre temps, on a sollicité des experts indépendants qui montreront que les experts judiciaires sont malhonnêtes et que ce qu'ils disent est faux.

Alors que dit ce rapport d'expertise technique sur l'ordinateur et l'appareil photographique.

Il dit que l'un des ordinateurs aurait vu son disque dur effacé le 19 février 2014 après avoir été saisi par la police des polices en 2013.

Dans notre affaire, la police des polices a dissimulé des témoignages à la justice. Dans notre affaire, la police des polices a inventé des conclusions d'expertises.

La police des polices couvre les violences policières et seulement les violences policières.

Si elle était sévère sur les violence policière, elle avouerait qu'elle n'a pas vu les choses arriver, ça écornerait l'image de la police et ça risquerait de démotiver les troupes qui se mettraient à réfléchir aux conséquences de leurs actes avant d'agir.

Et ça c'est la problématique des policiers qui se posent des questions vous comprenez ?

La police des polices jauge la limite de l'acceptable pour l'opinion publique et lâche du lest de temps en temps pour faire illusion si la limite est atteinte. Par contre, il faut le souligner, lorsqu'il s'agit d'enquêter sur des erreurs d'origine interne à l'institution, c'est à dire des affaires comme des utilisations frauduleuses des outils informatiques, de la carte de police à titre personnel , il est dans son intérêt d'être sévère, ça fixe les limites en interne, ça montre qu'elle sait anticiper.

Pour en revenir aux violences policières, l'action de couvrir ne revient pas à mentir. Vous l'avez compris, la hiérarchie policière dont la police des polices fait partie et dont elle a adopté la pensée, elle réfléchit en terme de coût, et le coût du mensonge s'il est révélé est élevé. Non c'est plus subtil.

L'action de couvrir, avec la police des polices, consiste généralement plutôt à ne pas relever des preuves qui leur tendent la main et à agir avec une tranquille nonchalance, à embourber l'enquête le temps que l'opinion publique soit moins réceptive.

Et au final, à laisser dire que c'est la parole des uns contre celles de policiers assermentés et qu'il n'y a pas assez d'éléments ou que l'utilisation de la force a été rendu légitime :

- soit par l'extrême agitation quand les faits sont cachés « extrême agitation » qui ne repose sur rien d'autre que sur la parole policière et sur aucune réalité matérielle :

- soit à légitimer l'utilisation de la force qu'ils disent légitime (alors qu'elle n'est rien d'autre que légal) par la situation insurrectionnelle lorsque les faits sont filmés, têtus. C'est l'exemple du pavé lancé par un policier.

Et au moment le moins coûteux, au moment où on est le plus faible, au moment le plus opportun, il s'agit pour la police des polices de se dépêcher d'enterrer une affaire ni vu ni connu en apportant le coup de grâce pour que l'on ne puisse jamais se relever.

La police des polices ne cherche pas la vérité, elle a des moyens d'informations indépendantes, les plus efficaces qui soient elle connaît instantanément la vérité en réalité. La police des polices étant l'obligée du ministre de l'intérieur, on lui fait comprendre là où elle a intérêt de diriger l'enquête et elle s'exécute.

Quand vous entendez les syndicats policiers majoritaires dire qu'ils n'ont jamais été autant protégé depuis les années 80, vous pouvez sentir la direction que donne le ministre de l'intérieur actuellement aux enquêtes de l'IGPN.

Voyez aussi comment face aux évidences ils sont dans le déni, comment du bout des lèvres, avec une profonde sollicitude, parce qu'ils ne peuvent pas en réalité faire autrement, ils reconnaissent ce qu'ils nomment « des suspicions de violences policières » quand on leur présente des vidéos de violences policières évidentes sur les plateaux de télé sous les yeux.

C'est cela aujourd'hui être mesuré. Il n'y a pas pire que cette mode du consensus à couper la poire en deux, laissant dire avec condescendance qu'une bonne vérité, un bon intellectuel se doivent d'être mesurés.

Non, la vérité n'est pas au milieu sur la question des violences policières. Sur cette table vous n'entendrez jamais l'un de nous dire un mensonge malgré des centaines de prises de paroles et d'écrits.

Mais dites-moi, dans quelle affaire de violences policières nous ne voyons pas un arrangement avec la vérité des autorités ou des syndicats policiers ?

Moi je vois un camp qui a le choix d'obtenir la justice de façon non violente mais qui choisi de ne pas s'en satisfaire et un autre qui sait qu'il n'obtiendra jamais justice de façon non violente et à qui on l'interdit.

Un camp qui est dans le mensonge, un autre qui est dans la vérité.

Un camp qui se bat pour le maintien de ses privilèges, un autre qui se bat pour jouir d'un minimum de ses droits.

Alors la question qui se pose c'est : *comment en est-on arrivé là ?*

Ceux qui nous gouvernent ont leur responsabilité, ils feignent de ne pas connaître les dysfonctionnements et n'ont pas un comportement responsable une fois arrivé justement à des postes de responsabilités.

Voyez l'histoire de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, nous sommes gouvernés par des personnes qui sont incapables de reconnaître un mensonge autrement que lorsqu'ils en sont obligés.

Nous assistons à cela aussi parce que nous avons notre part de responsabilité.

Des carrières se construisent sur nos larmes, notre sueur et nos délégations de pouvoir avec notre consentement.

On a trop accepté d'être passifs. Nous avons manqué de clairvoyance. Nous avons cru en nos représentants. Nous avons cru en leurs pénitences.

Nous avons cru à l'arrivée du chef-sauveur, rédempteur. Nous avons cru au garde-fous. Nous avons cru au garant de la moralité. Nous avons cru au garant de la liberté.

Nous avons été incapables de croire et construire une autre alternative désirable.

On était en réalité envoûté, endormi et on ne faisait qu'honorer des salauds, des amoraux, des pervers, des esprits machiavéliques, des lâches qui nous poussaient à nous sous-estimer et à nous mépriser mutuellement pour mieux nous diviser, pour mieux régner.

Avec eux, on n'est plus dans le domaine de la morale ça il faut bien le comprendre, il faudra finir par l'intégrer, on se déplace plutôt dans le domaine de l'amoralité c'est à dire l'efficacité. Pour eux, il s'agit de faire ce qui est efficace face à un problème, peu importe le moyen.

Rappelons-le, c'est celui qui a le pouvoir qui choisit la forme de la lutte de l'opprimé, et il a choisi le terrain de l'efficacité, pour eux la fin justifie les moyens, il nous faut prendre acte.

Aussi, alors qu'on en appelait à la morale, à la conscience, à croire à la bienveillance des institutions, à se dire qu'ils vont se réveiller, nous avons oublié que jamais, ô grand jamais, dans l'histoire, des droits ont été obtenus en faisant appel au sens moral de celui qui l'opprimait.

Parce que nous avons manqué de perspicacité et nous avons oublié à quel point l'orgueil, la vengeance, le groupe, pouvaient structurer pour ne pas dire aveugler pour ne pas dire donner du sens à des hommes policiers ou pas qui n'en avaient plus, nous sommes complices de notre sort,

Nous avons collectivement cédé à la peur, au chantage à la sécurité. Nous n'avons pas appris de l'histoire.

Mais j'ai espoir ! J'ai espoir en une justice immanente, je sais que lorsque le vent soufflera tel le petit cochon qui a construit sa maison en brique, que ceux qui ont construit sur le mensonge, sur le faux, sur l'instabilité s'envoleront.

Qu'ils se méfient du loup qui sommeille dans le peuple, parce que le peuple n'oublie jamais les salopards.

Et au vu des cœurs qui s'enflamment,
Au vu de l'ambiance qui s'électrise,
Au vu des esprits qui s'éveillent,

Des volontés qui convergent et qui s'organisent, Des convictions qui s'aiguisent,

Au vu du courage qui se condense,

Des sentiments et des expériences qui se font échos, Des sourires qui s'esquissent,

J'ai encore plus d'espoir !

Et nous le disons !

Au nom de l'implacable vérité,
Au nom de l'incontestable évidence,
Au nom du sensible et de ses certitudes,
Au nom des blessures qui ne peuvent cicatriser dans le déni,
Au nom des frustrations créatrices,
Au nom de la vie et des solidarités bouillonnantes,
Au nom du viol impardonnable du sacré,
Au nom du respect de l'intime et de son espace vital,
Au nom de cette intuition profonde et ancrée en nous qui ne s'efface pas,
Au nom de la liberté,

Au nom de ces souffrances impunies, qui nous ont fait toucher d'autres souffrances impunies et d'autres luttes tout autant légitimes,

Au nom des efforts que nos parents ont fait et que l'on a fait et qui ne seront jamais reconnus,

Au nom du peuple souverain à qui on a confisqué son trône, Pour le peuple souverain,

Par le peuple souverain,

Par la mémoire de ceux qui ont lutté avant nous,

Par la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour nous et qui vibrent encore en nous à travers nos luttes,

Avec la sagesse du fou, et la folie du sage,

Parce que nous avons cherché à jouer le jeu et que tout cela nous a conduit dans une impasse,

Nous devons renouer avec notre légitime colère, la seule capable de faire buguer notre hypnose collective en nous faisant sortir du cadre dans lequel on nous demande de penser et d'agir.

Ce cadre qui nous mène à une impasse quand on en accepte les injonctions contradictoires.

Nous le disons, et nous le dirons à chaque fois que la ligne rouge de notre dignité sera franchie,

Autant qu'il le faudra,
Aussi longtemps qu'il le faudra,
Partout où il le faudra,
Avec autant de conviction qu'il le faudra,

Il y aura désormais un chemin pour chaque portion du peuple qui le constitue ou nous en créerons un !

Pour acheter le livre s'adresser aux **éditions du croquant** :

<http://editions-croquant.org>



**« Qu'ils se méfient du loup qui
sommeille dans le peuple, parce que le
peuple n'oublie jamais les salopards. »**

